



Avignon, le 28 avril 2022

COMPTE-RENDU du CDAS de VAUCLUSE du 28 avril 2022

Un CDAS s'est réuni ce jour en seconde convocation après le boycott de la 1ère convocation le 25 avril dernier, boycott motivé par l'attaque brutale qui est portée contre le fonctionnement et les fondements de l'Action sociale : diminution du budget Crédits d'actions locales (CAL), réorganisation du réseau de l'action sociale en privilégiant une forme de régionalisation, vente des résidences EPAF, etc.

La motion de boycott intersyndicale Solidaires Finances-CGT Finances transmis au Président du CDAS par mail à l'ouverture de la 1ère séance est jointe avec le présent compte-rendu.

Les débats se sont déroulés ensuite selon l'ordre du jour:

1 - Approbation du procès-verbal du CDAS du 6 décembre 2021.

2 - Prévisions sur le budget du CAL 2022 :

Après avoir dénoncé la baisse du budget alloué pour cette année (25 613 € contre 26 960 € en 2021) encore impacté par une réserve budgétaire de 2 % qui ne sera très certainement pas restituée comme en 2021, les discussions ont porté essentiellement sur l'Arbre de Noël 2022. Suite à la conjoncture actuelle, la Déléguée a été informée par le prestataire en charge de la fourniture des jouets que le coût unitaire des jouets allait subir une augmentation à ce jour de 8 à 9 €, soit une augmentation moyenne de 30 % (et qui pourrait être encore plus importante dans les mois à venir selon le fournisseur) et que la livraison de tous les jouets ne serait pas forcément assurée.

Comme il a été décidé de maintenir l'Arbre de Noël dans sa forme traditionnelle (spectacle, goûter, distribution des cadeaux et animations), le budget prévisionnel a été abondé pour faire face à ce surcoût. D'autres abondements budgétaires ont été pris en compte avec notamment la restitution de 1 440 € des e-carte cadeaux (Noël et Culture) non utilisés par certains bénéficiaires en 2021 (c'est la 1ère fois qu'il y a une restitution de ce type par le fournisseur de ces e-cartes, mais c'est quand même bien dommage qu'elles n'aient pas pu être utilisées par les bénéficiaires ...). Par ailleurs, le Président du CDAS s'est engagé, en cas de surcoût encore plus important que celui pris en compte en séance pour les jouets, de compenser cette variation supplémentaire avec le budget 156 (dotation globale de fonctionnement) de la DDFIP en fin d'année.

Pour les autres actions envisagées, les cartes cadeaux Culture (à hauteur de 20 €) pour les 15/18 ans et les cartes cadeaux naissance sont reconduites.

Les sorties familiales envisagées en groupe de travail (ferrade, Gruss Piolenc, escalade ...) ne pourront pas se concrétiser d'une part pour raisons budgétaires et d'autre part pour des raisons pratiques et techniques: en effet, la plupart des organismes concernés veulent pour un groupe un paiement global et n'acceptent pas les paiements individuels du reste à charge dû par les participants.

Ceci étant, il a été acté en séance que la Déléguée puisse envisager un projet de sortie à la journée au Rocher Mistral à La Barben.

Comme lors du précédent CDAS du 06/12/2021, nous avons de nouveau demandé de remettre en place au niveau du budget actions locales la ligne « Amitiés Finances » qui permet par un petit geste, une petite attention (bouquet de fleurs, livre, boîte de chocolat, etc.) de garder le lien et rester en contact avec un agent en situation de souffrance (par exemple en longue maladie) et de lui apporter ainsi le soutien de notre communauté professionnelle. Le Président du CDAS a pris l'engagement de mettre en lien la Déléguée et les services RH (voire les chefs de service) pour la mise en place de cette action.

3 – Présentation des axes et du calendrier de la réorganisation de l'action sociale :

Le Président du CDAS a fait une présentation très succincte avec les éléments qu'il détenait, reprenant entre autre, la réorganisation du réseau de l'action sociale (avec la mise en place d'un niveau régional d'organisation et de pilotage par un délégué régional dont le recrutement est en cours, avec maintien de la déléguée départementale pour l'instant...) et les prestations.

Au niveau des prestations, un constat a été fait que les Tickets CESU 6/12 (aide à la parentalité, garde d'enfant, soutien scolaire etc.) étaient sous-utilisés.

Globalement, les prestations proposées (par exemple les prêts, aides au logement) n'étaient pas forcément connues et donc sollicitées : un travail d'évaluation de l'existant et d'enquête auprès de bénéficiaires va être mis en place pour s'assurer que ces prestations répondent bien aux priorités des agents comme aux évolutions des modes de vie et de travail.

Par exemple, en 2021, une aide au logement des étudiants de 400 € (en complément du prêt) a été mise en œuvre: un 1er bilan sera fait après la rentrée 2022.

Par ailleurs, une enquête va être réalisée prochainement auprès de l'ensemble des agents du ministère afin de mieux connaître leurs attentes en matière d'offre de vacances en lien avec le travail poursuivi avec EPAF sur l'évolution de son offre de vacance loisirs.

Solidaires Finances a réaffirmé avec force et conviction son attachement à un réseau de proximité qui a fait ses preuves et qui mérite un renforcement local plutôt qu'un échelon régional supplémentaire et la disparition de la proximité avec l'ensemble des bénéficiaires en activité ou à la retraite.

L'ensemble des débats tenus en séance a démontré encore une fois que, pour Solidaires Finances, l'Action Sociale doit être toute une gestion au plus près de l'humain : elle est partie prenante d'une politique qui participe au progrès social sous toutes ses formes et qui contribue à l'amélioration de vie des actifs et des retraités.

Solidaires Finances attache et continuera d'attacher une grande importance à l'action sociale qui grâce à ces prestations permet aux agents de mieux faire face à leurs difficultés.

Restons vigilants !!!!!

Vos représentants ayant siégé :

Anne-Catherine NAVARRO

Benoît SAUTECOEUR

- **NON à la disparition du réseau départemental de l'Action sociale**
- **NON à la vente des résidences de vacances EPAF**
- **NON à une gouvernance regroupant les 7 associations**
- **NON à la baisse des budgets de l'Action sociale**
- **NON à la disparition programmée des CDAS**